

# communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 29 mai 2017

**ÉLECTION PARTIELLE PROVINCIALE  
CIRCONSCRIPTION DE POINT DOUGLAS — LE MARDI 13 JUIN  
LE PERSONNEL D'ÉLECTIONS MANITOBA POURSUIT SES VISITES DOMICILIAIRES POUR AJOUTER DES  
NOMS À LA LISTE ÉLECTORALE**

La période de recensement de porte en porte pour l'élection partielle provinciale dans la circonscription de Point Douglas est terminée mais des agents réviseurs continuent d'effectuer des visites domiciliaires pour ajouter des noms à la liste électorale.

Après le recensement, on procède à une révision de la liste électorale en ajoutant, en corrigeant ou en enlevant des noms. Cette période de révision commence aujourd'hui et s'étendra jusqu'au jeudi 1 juin.

Les électeurs qui n'ont pas reçu de fiche de recensement ont aussi la possibilité de communiquer avec le bureau du directeur du scrutin pour qu'un fonctionnaire électoral leur rende visite à la maison.

Le bureau du directeur du scrutin est ouvert tous les jours de 8 h à 20 h, sauf le dimanche où il est ouvert de midi à 18 h.

**Bureau du directeur du scrutin de Point Douglas :**

1072 rue Main

Téléphone : 204-948-0632

Courriel : [ROPointDouglas@elections.mb.ca](mailto:ROPointDouglas@elections.mb.ca)

-30-

*Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.*

Porte-parole auprès des médias :

Alison Mitchell, Gestionnaire des communications et des renseignements au public

Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais: 1-866-628-6837

Courriel : [amitchell@elections.mb.ca](mailto:amitchell@elections.mb.ca)